

Grille de taux PAS 2023 Guadeloupe, Réunion et Martinique

Mensuelle :

Limite imposable Mensuelle	Taux à appliquer
Jusqu'à 1 741	0.00 %
Jusqu'à 1 847	0.50 %
Jusqu'à 2 035	1.30 %
Jusqu'à 2 222	2.10 %
Jusqu'à 2 454	2.90 %
Jusqu'à 2 588	3.50 %
Jusqu'à 2 677	4.10 %
Jusqu'à 2 945	5.30 %
Jusqu'à 3 641	7.50 %
Jusqu'à 4 659	9.90 %
Jusqu'à 5 292	11.90 %
Jusqu'à 6 130	13.80 %
Jusqu'à 7 344	15.80 %
Jusqu'à 8 165	17.90 %
Jusqu'à 9 280	20.00 %
Jusqu'à 12 761	24.00 %
Jusqu'à 16 956	28.00 %
Jusqu'à 25 880	33.00 %
Jusqu'à 56 568	38.00 %
Au-delà de 56 568	43.00 %